

Nappe de protection de soubassement

codes : voir gamme

Gamme

1980370	1 m x 20 m
1906621	2.1 m x 20 m

Présentation du produit

La nappe de protection est une feuille à structure alvéolaire en polyéthylène de haute densité (PEHD) spécialement conçue pour servir de couche drainante et de protection pour les systèmes d'étanchéité des constructions souterraines.

La mise en œuvre de la nappe va permettre de protéger l'étanchéité et l'endommagement mécaniques (remblaiement).

La nappe permet d'évacuer l'eau qui s'accumule vers le collecteur drain périphérique, la formation d'un point d'humidité est alors exclue.

La nappe de protection est fournie avec 50 boutons-pointes de fixation et 10 profilés métalliques de fixation haute

Domaines d'application

La nappe de protection pour murs enterrés s'applique sur :

- Maçonnerie conforme au DTU 20.1.
- Béton banché conforme au DTU 23.1.
- Isolation par l'extérieur.
- Enduits traditionnels selon DTU 20.1.
- Membranes bitumineuses ou synthétiques dont l'Avis Technique précisera les conditions d'emploi.

Caractéristiques techniques

Composition :	PEHD (polyéthylène de haute densité)
Résistance à la compression :	200 kPa
Résistance à la traction :	> 450 N/60 mm
Résistance à la rupture :	>25 %
Absorption de l'eau :	1 mg/4dl
Capacité de drainage :	4,8 l/ s.m
Couleur :	Marron
Taille des nodules :	7,3 mm
Résistance à la température :	-30 à +80°C

Conseils généraux d'emploi

1 - Préparation des surfaces

Les surfaces doivent être propres.

2. Mise en œuvre

Orientation de la nappe:

Les alvéoles doivent être coté parois.

Fixation de la nappe:

- Les nappes sont à fixer à l'aide des boutons-pointes fournis.
- Sur des supports en béton, des chevilles à disque en matière synthétique seront utilisées.
- Dans le cas d'une pose sur un revêtement d'étanchéité, la fixation de la nappe sera réalisée 10 cm au-dessus du nu supérieur de ce revêtement.
- La distance entre les points de fixation haute est d'environ 20 cm pour une profondeur de 3 m

Arrêt supérieur :

Il convient de mettre en partie haute les profilés métalliques afin d'éviter le colmatage entre la nappe et le support au moment du remblaiement

Réalisation en bas de parois :

En partie basse, la nappe à alvéoles s'arrête au nu supérieur du drain lorsque celui-ci est prévu et ne doit pas recouvrir le tuyau de drainage.

Profondeur maximum d'emploi en soubassement enterré : 3 mètres.